

La commercialisation des produits agricoles, le rôle des comptoirs d'Agadez



Rédaction : Equipe technique Chambre Régionale d'Agriculture d'Agadez.
Octobre 2018

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités de la population rurale de la Région d'Agadez. L'agriculture est concentrée dans les vallées de l'Air (le long des Koris), l'Irhazer, le Tamesna, et les oasis du Kawar. C'est majoritairement une agriculture irriguée. Les principales spéculations sont l'oignon, la pomme de terre, l'ail, le blé, les dattes, les agrumes, le maïs. Les productions d'Agadez sont disponibles à des périodes qui ne rentrent pas en compétition avec les autres régions du Niger. C'est notamment le cas pour la production d'oignon.



Déchargement de cartons de mandarines, de grenades (fruit) et de sacs d'oignons à un comptoir



Chargement d'oignons en sacs filet prêt pour partir vers les pays côtiers

La Région d'Agadez compte plusieurs organisations faitières de producteurs (union ou fédérations). Parmi celles-ci, la Fédération Régionale des unions des coopératives d'Agadez (FRUCA) est la plus grande organisation en termes des membres. Elle a été créée en février 2001 suite à la restructuration des anciennes coopératives de l'Union Nationale des Coopératives (UNC).

- La fédération compte au total 23 unions. Elle couvre tous les grands bassins de production maraichère de l'Air et du Kawar.
- Les unions de la FRUCA totalisent 417 coopératives pour 13.551 producteurs dont 965 femmes.
- La commercialisation de produits maraichers demeure le principal service rendu par la Fédération à ces membres. La commercialisation se fait au tour du comptoir d'Agadez.

Aujourd'hui, la ville d'Agadez compte 8 comptoirs de commercialisation mis en place par des unions ou fédérations.

Nom du comptoir	Année	Partenaires	Année de réhabilitation
Fédération Régionale des Unions des Coopératives Maraîchères d'Agadez (FRUCA)	2001	FICOD	La construction d'un bureau et un hangar de stockage de 20X10 m par le PRODEX en 2011
Union des Coopératives Maraîchères de Tabelot (UCMT)	2003	Banque Mondiale FICOD 2007	Construction par le PRODEX en 2015 d'un bureau, 3 hangars de 10X8 m chacun et d'un magasin
Union des Coopératives Maraîchères d'Iliyalane (UCIL)	2004	Fonds propre	Construction d'un hangar de 25X10 m par le PRODEX en 2013
Union des Coopératives Maraîchères de Borghot (UCMB)	2009	Fonds propre	Construction d'un hangar de 20X10 m par l'ONG Adhali à travers l'ADF en 2018
Union des Coopératives Maraîchères de la Zone Timia (UCZT)	2015	Fonds propre	
Union des Coopératives Maraîchères de la Vallée de Tidéne (UCMVT)	2015	Fonds propre	
Union des Coopératives Maraîchères de Centre Tabelot (UCCT)		Fonds propre	
Union des Coopératives Maraîchères de la Vallée de Téléwas (UCVT)	2013	USADF	

Les chiffres des comptoirs (en tonnage et chiffre d'affaire)



Comment sont gérés les comptoirs ?

- Les comptoirs sont gérés par des comités de gestion mis en place par les conseils d'administrations (CA) de chaque fédération ou union. Ces comités de gestion sont composés d'un président, d'un secrétaire général et d'un trésorier.

- Ces derniers sont appuyés dans leurs tâches, selon le cas, par des percepteurs et des directeurs au niveau de chaque comptoir.
- Les percepteurs sont des agents recrutés par les comptoirs pour la collecte des frais de stockage qui sont de 25 F par sac. Ils n'ont pas de salaire fixe, mais un pourcentage sur le montant collecté (10%).
- Les percepteurs ont aussi pour tâches le remplissage des bons d'enlèvement, les certificats phyto et la collecte des taxes de la mairie.

Quels services les comptoirs rendent-ils aux membres ?

- Les comptoirs permettent aux différents membres d'amener leurs produits afin de stocker et de commercialiser, ce qui permet de sécuriser les produits avant la vente.
- Les frais des stockages prélevés sur les sacs servent aussi de fonds de roulement. Avec ces fonds, certains comptoirs achètent des intrants (semences, engrais, etc.) pour mettre à la disposition de leurs membres.
- Les responsables des comptoirs ont notifié qu'ils devraient acheter les produits de leurs membres et les vendre, mais hélas les moyens manquent car pendant la période de la grande commercialisation au cours d'une journée on peut faire une opération de plus de 200 millions de F.CFA. Ainsi, même les banques présentes à Agadez n'arrivent pas à satisfaire cette demande en fonds de commercialisation.

Il est à souligner que, parmi les huit (8) comptoirs de la ville d'Agadez :

- Quatre seulement fonctionnent douze (12) mois sur douze (12) ; il s'agit des comptoirs de la FRUCA, de l'UCMT, de l'UCZT et de l'UCIL ;
- Les quatre autres fonctionnent seulement sept (7) mois sur douze (12). C'est-à-dire du mois de mars à fin septembre.

Les activités de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) en partenariat avec les comptoirs

a) Mise en place d'un comité pour réguler la commercialisation quand c'est nécessaire

La CRA propose aux unions et fédérations de réguler le marché de l'oignon pour réagir à une chute drastique.

En 2016, les comptoirs d'Agadez sont submergés par les oignons et cela a entraîné une chute des prix à 2 500 F le sac. La CRA prend alors l'initiative de mettre en place un comité inter-unions pour trouver des mesures permettant un retour à des prix plus élevés.

Pour cela, il faut limiter (réguler) l'arrivée des oignons en provenance des zones de production sur les comptoirs. Dans un premier temps, il est décidé d'arrêter le transport de l'oignon pendant 5 jours et, au-delà des 5 jours, aucun véhicule ne transportera l'oignon sans autorisation du Président du comité inter-unions. L'ensemble des acteurs est informé, y compris les autorités et les FDS, qui adhèrent tous à la mesure. Il faut comprendre que la baisse du prix est un manque à gagner pour tous : producteurs, OP, comptoirs, mairie, etc.

Pour plus d'information lire la note présentant cette expérience¹.

- Un comité inter-unions de régulation de la commercialisation de l'oignon a été mis en place en 2016 dont la CRA est le porteur de l'expérience. Ce comité comprend 18 membres avec un bureau de 6 membres.

¹ http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Fiche_Regulation_oignon_CRA-AZ_22-12-2016.pdf

- Ce comité a pour mission d'identifier et appliquer des mesures permettant de réguler le prix de l'oignon sur les comptoirs d'Agadez avec un double objectif : rehausser les prix dans un premier temps et les stabiliser par la suite.
- Le comité a mis en place des mesures pour contrôler l'arrivée des oignons sur les comptoirs en limitant le nombre de rotation possible des camions.

A ce titre, le comité avait pour rôles essentiels de :

- ✓ Informer les autorités régionales et les FDS sur les mesures prises et le calendrier de mise en œuvre ;
- ✓ Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures ;
- ✓ Sensibiliser en continue les producteurs, les transporteurs, les commerçants sur l'importance du respect des mesures adoptées.

Octobre 2018, la tendance est inversée et le Comité inter-unions recherche une baisse du prix.

Le second d'exemple de régulation pour lequel le comité s'est mobilisé s'est déroulé à mi-octobre 2018. C'est le début de la récolte et les prix de vente sont élevés car seul le Ghana achète l'oignon au prix de 23 000 F le sac. A ce prix, les commerçants qui ravitaillent les autres pays qui commencent à recevoir les oignons de la récolte hollandaise, ne peuvent pas acheter trouvant le prix trop élevé pour pouvoir écouler dans les autres marchés de destination. Le comité convoque une réunion d'urgence et décide de baisser le prix à 17 000 F le sac pour que l'oignon d'Agadez puisse se vendre sur tous les marchés de consommation des pays côtiers (Bénin, Burkina, Nigeria, Côte d'Ivoire) et ne pas perdre ses parts de marché.

b) Promouvoir l'utilisation des sacs filets au niveau des comptoirs

L'objectif de la CRA est de poursuivre les efforts de projets précédents (principalement le PRODEX) pour une utilisation des sacs filets pour le conditionnement et la commercialisation des oignons et des pommes de terre. Le sac filet est un matériel d'emballage simple, propre, résistant, moins cher, de faible impact sur l'environnement et adapté au commerce international.



Il doit également permettre de diminuer les pertes par pourriture qui sont enregistrées dans des sacs habituellement utilisés.

Photo ci-contre : sac « mana » (en blanc) qui était le sac habituel et sac filet. Le changement de type de sac ne modifie pas la commercialisation car c'est le même poids (45 kg en moyenne).

Pour cela la CRA a multiplié les actions de sensibilisation et d'explication en direction des producteurs, des OP et des commerçants afin de :

- Montrer aux producteurs l'avantage de l'utilisation des sacs filets et leurs impacts positifs sur la conservation de l'oignon et de la pomme de terre ;
- Informer les producteurs des coûts supplémentaires engendrés par la main d'œuvre suite au reconditionnement de l'oignon dans les sacs filets (de sacs « mana » en sacs filets) au niveau des comptoirs soit 150 F.CFA par sac ;
- Discuter sur le manque à gagner que peut engendrer le double usage, c'est à dire l'achat des sacs « mana » et les sacs filets.

c) Les activités et actions sur lesquelles la CRA se concentre fin 2018

- Harmonisation des prix au niveau des comptoirs en relation avec le Comité inter-unions (c'est-à-dire avoir le même prix de vente au niveau de chaque comptoir, au lieu d'avoir des prix différents) ;
- Formation des responsables des comptoirs sur la gestion, vu un certain nombre des faiblesses constatées sur la gestion des comptoirs ;
- Rencontre avec les responsables des banques (comment amener les banques à ravitailler leurs institutions régionales vues les difficultés de liquidité (fonds) au niveau des banques régionales pendant la période de grande commercialisation ;
- Faciliter la rencontre avec les institutions financières et les partenaires afin de trouver le fonds de commercialisation ;
- Mettre en place une fiche de collecte de données au niveau de tous les comptoirs de commercialisation pour le besoin de la statistique ;
- Murir la réflexion sur comment mobiliser des ressources internes pour la CRA à travers les différents comptoirs

